

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du 20 juin 2022

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents M. Cédric Marchal, Adjoint au maire
Mmes Anstett, Bouzas Barranco, Herr Gries, Leininger, Hog, Ripoll,
et Mme Xaysongkham, parents d'élèves
Mme Daul, Ruhlmann et Welterlin, enseignantes
- Absents excusés : M. Fabrice Ensminger, Maire de Dossenheim sur Zinsel
Mme Poiret, Inspectrice de l'Education Nationale
M Rolshausen parent d'élèves
Mme Kiffer, enseignante

1. Accueil – Désignation d'un secrétaire

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h00 et accueille les participants. Madame Anstett est désignée secrétaire de séance. Monsieur Carmaux remercie tout le monde de sa présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, après lecture et ajout d'un point à propos de l'atelier course en HTS proposé par Mme Bouzas Barranco

3. Approbation du P.V. de la réunion du 05/04/2022

Après relecture du compte-rendu de la réunion et en l'absence de modification, le procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 5 Avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

4. Bilan des actions du projet d'école A.S. 2021-2022

Le directeur présente le bilan du projet d'école et détaille différentes actions de manières plus précises. Ainsi, sont rappelés les 3 axes du projet d'école :

- Le développement du langage : illustré par des actions faites au sein de l'école comme « Champion de lecture, le marathon de l'orthographe, rallye lecture ».
- Aide aux enfants en difficultés : Des accompagnements individuels sont mis en place grâce des moyens comme le tutorat, la différenciation pédagogique, des outils matériels adaptés ainsi qu'une étroite collaboration avec psychologue scolaire. L'équipe pédagogique s'investit beaucoup dans le soutien scolaire de ces enfants. Cependant, l'ensemble de l'équipe pédagogique constate que tous les parents ne coopèrent pas et que cela n'est pas favorable aux apprentissages de leurs enfants qui accumulent alors des difficultés. Est également mis en exergue les aides non attribuées de l'Etat pour certains enfants nécessitant un accompagnement plus spécifique. L'école recense 3 dossiers MDPH, 6 dossiers PPRE, environ 25 enfants en APC les mardis et jeudis après la classe et 1,5 AESH au sein de l'école. Un élève a une notification MDPH pour être accompagné par une AESH, mais il n'y a personne.
- L'apprentissage par la découverte : l'école met en place de nombreuses actions pour permettre à l'enfant de se développer et d'apprendre au travers des actions de découverte. Le projet « Ecole du dehors » a encore eu un franc succès cette année pour la classe de maternelle. L'organisation pour sa pérennisation lors de la prochaine année scolaire est en réflexion (11 PS). Mme Ruhlmann regrette l'ancienne parcelle de forêt car le champ de vision de la nouvelle parcelle est restreint pour la surveillance des enfants. Elle compte notamment sur la collaboration des parents accompagnateurs. Une réflexion sur l'agrandissement de ce projet au sein d'autres classes de l'école est discutée. Cependant, il ne sera pas possible de faire cohabiter les classes sur un même lieu car les maternelles s'approprient pleinement l'espace et ont besoin de leurs repères pour pouvoir évoluer dans ce milieu. Une proposition de mise en place d'une parcelle de forêt privée a été proposée par Mme Leininger.

Le projet « jardin » s'est développé à l'école et est principalement conduit par Mme Welterlin pour la classe des CP CE1. En plus de l'école du dehors, de nombreuses actions ont été menées notamment :

- Des activités artistiques : la rencontre d'expression artistique interclasses, la visite du musée de Bouxwiller avec des ateliers manuels, l'éveil musical avec André Ackermann (10h/classe) dont la finalité sera à découvrir lors de la fête de l'école le 1er juillet 2022.
- Un certain nombre d'actions « culturelles » sont venues enrichir les apprentissages : sortie au château de Lichtenberg (deux classes), sortie scientifique avec un animateur nature du Parc naturel régional des Vosges du Nord « De la source à la mer » pour deux classes, le projet « Ecole et Cinéma » qui a permis trois sorties (deux classes), l'inauguration de l'activité du « circuit des Totems » avec une

rencontre USEP « Rand'eau contée ». Cette dernière est une nouveauté et propose différents ateliers en lien avec la nature et le développement durable.

- Des activités sportives : le cross de Brumath (35 participants enfants et parents); les sorties au ski au champ du feu; les séances à la piscine de Bouxwiller ; journée sportive avec sept classes Ulis pour pratiquer le sport ensemble ; la mise à disposition de matériel de ping-pong (mise en place de deux tables) pour la récréation dans le but de favoriser l'activité physique quotidienne.

Le directeur donne au fur et à mesure la parole aux différentes enseignantes pour détailler le déroulement des différentes actions ainsi qu'aux parents et au représentant de la commune.

5. Préparation de la rentrée

- Rentrée 2022: effectifs et répartition pédagogique prévisionnelle (susceptible de modification en fonction des effectifs définitifs)

Niveau de la classe	Effectif annoncé	Enseignant (s)
Cm1 - Cm2	29 (17+12)	M. Carmaux et Mme Kiffer
Ce1 - Ce2	22 (5 + 17)	Mme Daul
Cp – Ce1	17 (9 + 8)	Mme Welterlin
Ps - Ms - GS	25 (11 + 5 +9)	Mme Ruhlmann

8 élèves iront en 6^{ème} à la rentrée.

- Finances

Au 20 juin 2022, l'école (l'association Usep Les Loups) avait 8122.86€ sur le compte du livret A et 2944.52€ sur le compte courant. Des dépenses en prévision de la rentrée 2022 sont encore à intégrer.

Les comptes seront vérifiés et détaillés pour l'assemblée générale de l'association Usep qui aura lieu en septembre / octobre.

La cotisation USEP reste à 17 € pour la rentrée scolaire 2022/2023. Elle inclut la licence sportive de l'USEP et une participation à la vie de la classe.

6. Information vote électronique - Bureau des élections

Le directeur propose une motion au conseil qui vise à organiser de manière dématérialisée les prochaines élections des parents d'élèves en fonction de la parution ou non des décrets de la loi Rilhac en juillet prochain dans l'objectif de consommer moins de papier.

Ainsi, dans l'éventualité de la mise en place d'une application RGPD labellisée Education Nationale, nous vous informons de la mise en place pour les élections des représentants des parents d'élèves d'octobre 2022 du vote électronique.

7. Divers

- Les listes de matériel sont publiées sur le Blog de l'école fin juin, début juillet.
- Le livre des vacances offert par le ministère sera distribué mardi 5 juillet aux élèves de CM2 en même temps que la brioche. L'association USEP s'associera à l'occasion en offrant un livre à tous les élèves des différentes classes.
- La traditionnelle visite des futurs petits aura lieu jeudi 23 juin le matin.
- Les futurs CM2 recevront à la rentrée 2022 un agenda de la ligue contre le Cancer.
- Le RPi est en route pour la rentrée 2023 : les communes sont au stade de la rédaction des articles constituant le prochain syndicat intercommunal à vocation scolaire.
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à partir de 18h à la salle de la Zinsel.
- Le directeur rappelle que dans le cadre du label E3D, les livrets scolaires seront dématérialisés sur la plateforme EduConnect où il faudra auparavant avoir ouvert un compte. Les bulletins ne seront plus imprimés systématiquement à l'école mais le seront sur demande des parents non équipés d'imprimante.
- Pour une meilleure gestion de l'atelier « Apprendre à courir », Mme Bouzas Barranco demande la mise en place d'une chaîne téléphonique. Une réponse favorable du conseil lui est donnée en retour avec les outils groupe Whatsapp, Signal, chaîne téléphonique, mail.
- Un membre du conseil a constaté le manque de poubelle à la sortie de l'école. Une réflexion est menée à ce sujet car la poubelle ne doit pas permettre à quiconque d'y jeter ses poubelles privatives et ne doit non plus être prise pour un cendrier. M Marchal prend bonne note de cette demande et fera le nécessaire.

Le directeur remercie l'assemblée pour leur engagement annuel et clôt la séance à 20h15.

La secrétaire
Mme Anstett

Le directeur
D. Carmaux